

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	1
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

## Compte-Rendu rectifié de la Séance du Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 25 Juin 2021, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Joël GUIN, Maire, exceptionnellement au Centre de loisirs Capeau, le jeudi 1<sup>er</sup> Juillet 2021 à 19 h 00.

**Etaient présents** : M. le Maire, Mme DURIEU, M. DOUCENDE, Mme GOTTRA, M. BORIE, M. DALL'ORSO, Mme HEDDEBAUX, M. VERDET, M. LAMOUREUX, M. FABRE, M. HERVE, M. CHLAKHOFF, Mme ORTIGOSA, Mme HALGAND, Mme THOMAS, M. MAIRE, Mme BENARFA, Mme PRADARELLI, M. CORBIERE, Mme MARTINEZ, Mme RICCI-JEAN, Mme SILVESTRE, M. DAVID, M. COTTAREL, Mme VERA, M. BONVOISIN.

**Ont donné procuration** : Mme RIEU, M. GARCIA, M. FAURE, Mme WOLFF, Mme TRUTEAU, Mme JACOMACCI, M. FALLAMI.

Conseillers en exercice : 33 Conseillers présents à l'ouverture de la Séance : 26 Procurations : 7 Quorum: 11
--

La séance est ouverte à 19h08 par M. Joël GUIN, Maire.

Il rappelle aux conseillers municipaux le dépôt des accusés de réception et l'émargement de la fiche de présence.

Il propose pour Secrétaire de Séance M. Jean-Marc BORIE, élu à l'unanimité.

Il donne lecture des procurations.

Le Procès-Verbal de la séance du 27 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

### **Information**

M. le Maire rappelle que le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 23 septembre 2021 à 19 h 00 et précise que le lieu n'est pas encore défini.

M. le Maire entame l'ordre du jour en laissant la parole à Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe, pour les points inscrits en Finances.

**Finances****1. Subventions Associations 2021**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour l'année 2021, des subventions aux associations pour un montant total de 126 815 €.

*Mme ORTIGOSA, Mme THOMAS, M. BORIE, M. DALL'ORSO, M. VERDET, M. LAMOUREUX, M. HERVE exerçant pour chacun d'entre eux, des fonctions au sein d'associations, ne prennent pas part au vote.*

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 23</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 3</b>
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

**2. Subvention complémentaire – Association « Boule Sportive Vedénaise »**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal attribue une subvention complémentaire de 480 € à l'Association « La Boule Sportive Vedénaise », destinée à apporter un soutien financier pour l'organisation de concours de boules lors de la Fête Votive et les Vendredis d'août.

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 30</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 3</b>
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

**3. Subvention complémentaire – Association « Les Amis du Cercle du Progrès »**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal attribue une subvention complémentaire de 480 € à l'Association « les Amis du Cercle du Progrès », destinée à apporter un soutien financier pour l'organisation de concours de belotes lors de la Fête Votive et les Vendredis d'août.

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 30</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 3</b>
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	3
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

#### 4. Admissions de créances en non-valeur et créances éteintes

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 80,04 € correspondant à des montants qui n'ont pu être recouverts par le Trésor Public et prend acte des créances éteintes pour un montant de 7 403,98 € correspondant à un montant constaté en irrécouvrabilité dans le cadre de liquidation judiciaire.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 3	ABSTENTIONS : 0
	M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI	

#### 5. Subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique au titre du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, et suite à la décision du Conseil Municipal du 04 avril 2019 d'accorder des subventions en faveur des résidents vedénais pour l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) dans la limite de 100 € par vélo et par famille, le Conseil Municipal approuve le versement de 100 € à trois nouveaux acquéreurs de VAE ayant déposé une demande auprès des services municipaux, soit un total de 300 €.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 3	ABSTENTIONS : 0
	M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI	

#### 6. Restauration de tableaux inscrits au titre des Monuments Historiques – Demande de subvention (DRAC et Conseil Départemental de Vaucluse)

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Finances, rapporteur, le Conseil Municipal sollicite, pour la restauration de 5 tableaux et 4 cadres de l'église Saint Thomas, inscrits au titre des Monuments historiques, la Direction Régionales des Affaires Culturelles pour un montant de 36 798,69 € et le Conseil Départemental de Vaucluse pour le même montant, approuve le plan de financement prévisionnel s'y rapportant, s'engage à financer la part restante des travaux, autorise le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Vote
Unanimité

M. le Maire poursuit l'ordre du jour avec les points inscrits en Foncier.

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	4
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

## Foncier

### 7. Acquisition de la parcelle BC 356 – Route de Réalpanier

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la parcelle BC 356 pour un montant de 120 000 € et autorise M. le Maire à signer les pièces relatives à l'acquisition de cette parcelle cadastrée BC 356 d'une superficie de 2 040 m<sup>2</sup>.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

### 8. Acquisition de la parcelle AY 436p – Le Petit Lavoir

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la parcelle AY 436p à l'euro symbolique et autorise M. le Maire à signer les pièces relatives à l'acquisition de cette parcelle cadastrée AY 436p d'une superficie de 62 m<sup>2</sup>.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

### 9. Conventions Commune / ENEDIS – BH 193 (transformateur + canalisations et accessoires

Sur proposition de M. le Maire, Rapporteur, le Conseil Municipal approuve les conventions avec ENEDIS et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié à intervenir pour la parcelle BH 193 afin d'y établir à demeure un poste de transformation de courant électrique ainsi que les canalisations s' rapportant d'une longueur totale de 27 mètres avec ses accessoires.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

M. le Maire poursuit l'ordre du jour en laissant la parole à Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe, pour les points inscrits en Education/Petite Enfance.

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	5
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

### Education / Petite Enfance

#### **10. Modification du Règlement Intérieur de la Restauration scolaire et des Accueils de loisirs périscolaires associés aux écoles**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe, déléguée à l'Education et la Petite Enfance, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire et des accueils de loisirs périscolaires associés aux écoles.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

#### **11. Création du Conseil Municipal des Enfants et Approbation de son Règlement intérieur**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée à l'Education et la Petite Enfance, le Conseil Municipal crée le Conseil Municipal des Enfants et approuve son règlement intérieur.

Vote
Unanimité

M. le Maire poursuit l'ordre du jour en laissant la parole à Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe, pour les points inscrits en Ressources Humaines.

### Ressources humaines

#### **12. Création de postes non permanents d'Adjoints d'animation territorial et d'ATSEM**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Ressources Humaines, rapporteur, le Conseil Municipal décide en prévision de la rentrée scolaire 2021-2022 de la création des postes suivants, sur la base d'un temps de travail annualisé :

- Adjoint d'animation territorial :
  - 3 postes à temps complet
  - 1 poste à Temps Non Complet à 25h
- ATSEM :
  - 1 poste à temps complet
  - 1 poste à temps non complet : 24,5 h
  - 1 poste à temps non complet : 17.5 h.

Vote		
POUR : 30	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

**Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021****13. Création de postes non permanents pour faire face à des besoins saisonniers**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Ressources Humaines, rapporteur, le Conseil Municipal décide de créer les postes non permanents, pourvus par des agents contractuels, afin de répondre aux besoins saisonniers :

- 1 poste d'Adjoint Technique Territorial au service informatique,
- 1 poste d'Adjoint Technique Territorial au service Moyens généraux,
- 1 poste d'Adjoint Technique Territorial au service bâtiment,
- 2 postes d'Adjoints Administratifs Territoriaux aux services Urbanisme et Animation.

Le Conseil Municipal décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs théoriques.

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 30</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 3</b>
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI

**14. Approbation du protocole : organisation de services minimums en cas de grève**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Ressources Humaines, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le protocole d'accord relatif à l'organisation en cas de grève des services Petite Enfance (Passerelle), Accueil Périscolaire et Restauration scolaire, protocole alliant à la fois le respect du droit de grève et le maintien d'un service minimum et autorise le Maire à prendre toute mesure nécessaire à son application.

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 31</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 2</b>
		Mme VERA M. BONVOISIN

**15. Approbation du Schéma d'avancement de carrière**

Sur proposition de Mme DURIEU, 1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux Ressources Humaines, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le protocole d'avancement de carrière des agents de la Commune permettant de mettre en place des critères d'avancement de grade et de définir les modalités d'évolution de carrière des agents.

<b>Vote</b>		
<b>POUR : 28</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTIONS : 5</b>
		M. COTTAREL Mme JACOMMACCI M. FALLAMI Mme VERA M. BONVOISIN

M. le Maire poursuit l'ordre du jour pour le point inscrit en Administration Générale en laissant la parole à M. DOUCENDE, Adjoint.

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	7
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

### Administration Générale

#### **16. Convention de réception des déchets verts broyés par le SITTEU**

Sur proposition de M. DOUCENDE, Adjoint, délégué aux Travaux, aux Services Techniques, au Cadre de vie et à l'Ecologie, rapporteur, le Conseil Municipal approuve le projet de convention à titre gracieux avec le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Eaux Usées (SITTEU) pour le traitement et l'élimination des déchets verts broyés de la Commune et ainsi permettre au SITTEU de récupérer de la matière première nécessaire à son activité et autorise le Maire à signer la convention

<b>Vote</b>
-------------

<b>Unanimité</b>
------------------

M. le Maire poursuit l'ordre du jour par le dernier point inscrit en Administration générale.

#### **17. Taxi – Création d'une 4<sup>ème</sup> Autorisation de stationnement**

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur, le Conseil Municipal décide de créer une quatrième autorisation de stationnement de taxi sur le territoire communal et rappelle que la mise en circulation et le stationnement des taxis sur le territoire de la Commune sont soumis à l'obtention d'une autorisation du Maire.

<b>Vote</b>
-------------

<b>Unanimité</b>
------------------

### Rendu Compte de Décisions

M. le Maire rend compte, au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des décisions n°2021-058, 2021-059, 2021-066, 2021-067, 2021-068, 2021-069, 2021-070, 2021-071, 2021-074, 2021-076, 2021-077, 2021-079, 2021-080, 2021-081, 2021-082.

M. DALL'ORSO fait remarquer qu'il manque la décision sur le 2<sup>e</sup> spectacle du Off.

### Questions diverses

#### Groupe Vedène Autrement

Mme VERA donne lecture d'une déclaration relative aux élections départementales qui se sont déroulées au mois de juin en remerciant tous les citoyens qui se sont déplacés et ont donné leur voix mais aussi ceux qui ont tenu les bureaux de vote.

Mme VERA demande que la déclaration soit jointe au procès-verbal de séance.

#### Conseils de quartier

Mme VERA souhaite que soient communiquées par courriel les dates de conseils de quartiers, la charte ainsi que leur compte-rendu.

Mme VERA souhaite également connaître le conseiller municipal référent de ces conseils et demande si le Directeur de Cabinet est habilité à participer à ces réunions.

M. le Maire répond que Mme HEDEBBAUX, Adjointe à la Démocratie participative et là la Vie des Quartiers, est référente et que le Directeur de Cabinet est habilité.

	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	8
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

#### Piscine Municipale

Mme VERA demande si la piscine municipale est fermée au mois d'août.

M. le Maire répond que la piscine sera ouverte jusqu'au 22 août.

#### Parc Bardi

Mme VERA demande si les brumisateurs présents au Parc ont été mis en route.

M. le Maire répond qu'il n'a pas l'information.

#### Marché hebdomadaire

Mme VERA informe le Conseil que le stand de poissonnerie lors du marché hebdomadaire du mardi n'est pas suffisamment nettoyé et qu'une forte odeur persiste après le départ du poissonnier.

#### Espace Jeunesse

Mme VERA demande si l'Espace Jeunesse prévoit des activités pour les grandes vacances.

M. BORIE répond que oui, des activités sont bien prévues.

#### Personnel communal

Mme VERA et son groupe félicitent les ferronniers de la Commune pour leurs ouvrages ainsi que le service Espace vert pour leur savoir-faire dans la taille des arbres et arbustes ainsi que toutes les équipes municipales qui ont travaillé pendant cette période difficile et souhaite à l'ensemble du Conseil Municipal de bonnes vacances estivales.

#### Vedène Au Cœur

##### Manifestations estivales à Vedène

M. HERVE informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de l'association des amis de St Anne, est organisé un concert, Quatuor, le 17 juillet à 18h30 à l'église Saint Thomas en précisant que l'entrée est libre avec chapeau à la sortie. Le but de cette manifestation est d'avoir des dons pour la restauration de la Chapelle Saint Anne.

Mme VERA fait remarquer qu'auparavant un programme était établi sur les animations et festivités, programme mis à disposition notamment à la Maison des Associations.

M. BORIE acquiesce et espère que la programmation pourra se faire à nouveau en septembre.

M. VERDET informe le Conseil que le Off du Festival d'Avignon s'installe cette année à Vedène avec 2 pièces de théâtres et remercie Mme JEANNOT, Agent, pour son travail sur toute la partie administrative.

M. VERDET précise qu'exceptionnellement l'entrée est gratuite et que la manifestation se déroule au Jardin des Hirondelles.

M. VERDET ajoute que l'organisation de ces spectacles accentue la notoriété de la Commune

Mme VERA souligne que dans le magazine de la Ville, est présent un encart des manifestations dont celle qui s'intitule Frida Kahlo.

M. VERDET explique que c'est l'association dont il est membre qui organise cette manifestation et précise que Frida Kahlo était une artiste peintre mexicaine mondialement connue avec un parcours exceptionnel.



	<b>COMPTE-RENDU</b>	Référence	CM01072021
		Document du	06 juillet 2021
		Version n°	1
		Page n°	9
<b>Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>			

M. VERDET précise qu'en mars 2020 le Printemps des poètes avait choisi le thème du courage et qu'en mars 2021 c'était celui du désir mais que ces événements n'avaient pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire. De ce fait, cela est organisé cet été à la Maison des Associations.

Mme VERA demande s'il y a des spectacles du In du Festival d'Avignon prévus à l'Autre Scène cette année.

M. le Maire répond qu'il y a bien une programmation à la salle de spectacle l'Autre Scène.

M. DALL'ORSO précise que lors des spectacles du Off organisés au Jardins des Hirondelles un bar à vin sera tenu par l'Association « les Chats libres » et que le spectacle est gratuit alors que le même spectacle est payant sur la Commune de Châteauneuf du Pape.

M. VERDET répond que le fait que ce soit gratuit est appel aux spectateurs et que cela supprime également la tenue d'une billetterie.

Organisation des élections départementales et régionales.

Mme GOTTRA remercie tous les conseillers et bénévoles pour la tenue des élections et remercie Mme Thoma, Directrice Générale des Services.

Mme VERA précise que la tenue des élections s'est très bien déroulée à Vedène notamment par rapport à celle de la Commune du Pontet.

M. le Maire souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des Conseillers municipaux.

Le Maire clôture la séance à 20 h 35.

Fait à Vedène, le 19 juillet 2021

Le Maire



Joël GUIN



*Le procès-verbal de la présente séance sera consultable au service Administration Générale après son approbation par les membres de l'assemblée lors la prochaine séance de Conseil Municipal.*